

Sujet : [INTERNET] A l'attention de madame le commissaire enquêteur

De : > bensoussan.jj (par Internet) <bensoussan.jj@gmail.com>

Date : 23/09/2021 11:06

Pour : ddtm-sm@alpes-maritimes.gouv.fr

Madame suite à l'enquête publique relative à l'attribution de la concession des plages naturelles, je me permets de vous écrire.

En effet j'ai appris avec une grande déception que la plage municipale Richelieu devait disparaître et être déplacée vers Golfe Juan.

Depuis sa création en 2014, mes parents et moi-même sommes de fidèles clients, mes parents sont âgés et ils peuvent avoir des places PMR ce qui est fort appréciable. De plus cette plage est idéalement placée au cœur de la pinède, avec des prix abordables. Pour avoir pratiqué les plages privées depuis de nombreuses années avec mes parents, je trouve et je ne suis pas le seul que payer 11€ un matelas avec un parasol est tout à fait raisonnable et appréciable. Le personnel de la plage est accueillant, et j'ai fait de très belles rencontres à cette plage. De ce fait j'attire votre attention, de la nécessité de garder cette plage municipale pour les Antibois et les touristes en plein cœur de Juan les Pins. Si la plage devait être déplacée à Golfe Juan, beaucoup de personnes ne pourront y accéder, trajet trop long et impossible de se garer.

J'espère de tout cœur être entendu, et que la mairie fera un effort pour préserver cette plage municipale si essentielle à notre bien-être.

Veuillez agréer madame, mes plus sincères salutations

M BEN SOUSSAN